

AUJOURD'HUI, ON COLLECTIONNE DE TOUT !

Il faut défendre l'authenticité de la philatélie face aux collections de pièces artificielles

Une discipline, qui s'est affirmée comme une science où l'étude et la recherche sont les premiers outils, se doit de préserver sa spécificité sans faillir aux tentations ou aux modes du temps.

ETUDE. Dans l'univers du timbre, on rencontre essentiellement deux types de comportements. Il y a tout d'abord celui de la collection, qui est la première démarche pour entrer en matière, et enfin celui de l'étude. Ces deux attitudes épinglées, on a très tôt voulu désigner leurs adeptes d'un terme précis. On dit donc qu'il y a des collectionneurs et des philatélistes. Ces derniers sont les grands promoteurs et défenseurs de la discipline. Par leurs travaux, ils contribuent à sa renommée et à sa défense.

Les collectionneurs, plus importants en nombre, trouvent leur joie et leur satisfaction dans l'acte de la collection qui leur permet de rassembler le plus grand nombre possible de pièces dans l'espoir de réaliser un ensemble complet. Du simple fait de collectionner un pays à celui de construire un ensemble original, ils ne manquent pas d'idées et ouvrent parfois une porte vers des horizons insoupçonnés et même, dans certains cas, très prometteurs.

EXPLOITATION. Cette manie de la collection est, semble-t-il, inhérente à l'être humain. Aujourd'hui, plus qu'hier encore, on collectionne de tout. Et c'est ici précisément que se lèvent les ogres qui ont compris qu'il y a donc matière à profit. La philatélie n'échappe pas à ce mal. Bien plus même, dans notre société de consommation, on a favorisé le réflexe de créer des besoins. La philatélie n'échappe pas à cette opportunité. La chose n'aurait en soi rien de bien inquiétant, si du moins les objets ainsi collection-

nés relevaient de l'éventail de tout ce qui a été créé pour un agir postal, bien que ceci soit encore très large comme conception.

A côté du timbre et de tout ce qui concourt à l'activité postale, on a favorisé la collection de pièces artificielles et sans intérêt philatélique, même si leur sujet ou leur objet semble rappeler le timbre. Le commerce s'est emparé de tout cela et mise surtout le fait qu'une soi-disant rareté ou un profil coloré et joli constituent un aspect très attractif. La liberté étant acquise pour chacun, il n'y a donc pas à vouloir régenter un agir qui relève avant tout d'une passion et d'un violon d'Ingres.

TELECARTOMANIE. Toutefois, ce volet de la collection est très vulnérable et ses adeptes se prêtent trop facilement aux modes du temps. C'est ainsi que depuis peu on a vu naître une nouvelle passion : la collection des télécartes. En France, notamment, on a favorisé cela par la fabrication de télécartes aux sujets les plus divers. Cela ravit un public de plus en plus nombreux. Un guide mondial vient même d'être édité et on distingue déjà, paraît-il, des critères précis comme, par exemple, les cartes neuves et usagées.

Mieux encore, on affirme que certaines séries ont bénéficié d'une telle faveur qu'aucune n'aurait été utilisée. C'est très bien ainsi, mais il est regrettable de vouloir assimiler cette nouveauté à la philatélie. Les responsables de cette confusion sont surtout les nombreuses revues philatéliques qui consacrent régulièrement une rubrique à la télécarte.

De nouveau, les puristes et les plus subtils ont compris très tôt qu'il y avait là un amalgame douteux uniquement stimulé par une rage commerciale aux dents très longues.

La télécarte n'a rien à voir avec le timbre. Si elle est un moyen qui permet à un message d'être transmis, elle ne répond à aucun critère, si ténu soit-il de l'agir postal. Il y a donc un grand danger à vouloir en faire l'égal du timbre-poste. On se lamente déjà sur l'avenir du timbre-poste dont on sait qu'un quart à peine de la production en Belgique a le bonheur de voyager sur courrier. Est-ce pour cela qu'il faut absolument lui trouver un substitut ? Il y a là une pratique commerciale abusive. Les éditeurs de revues visent, eux aussi, la rentabilité en ciblant autant les collectionneurs de timbres que de télécartes.

A tout vouloir, on court le risque de tout perdre. Il ne faut dès lors pas s'y tromper. La télécarte n'a rien d'un timbre-poste. Si celle-ci doit connaître un avenir, il appartient à ses protagonistes de se choisir un nom et de créer leurs propres relais d'échanges et de contacts.

PATIENCE. Ceci nous conduit à croire plus que jamais que toute collection doit trouver des créneaux de recherche et d'étude qui valorisent et garantissent le statut de discipline fondée et reconnue. Si la télécarte doit avoir un avenir, il appartient donc à ses promoteurs de tout prévoir pour lui conférer un nom et un titre dont la noblesse se mesurera au sérieux de sa pratique.

Philippe PUFFET

"Libre Belgique" du 18.12.90

N.B. : Nous partageons entièrement les idées émises par M. Philippe Puffet sur les télécartes et la philatélie.